

INVENTER UNE DEMOCRATIE CONTINUE

Note du PRé présentée par Dominique Lévêque



Comité Parisien de Libération : de gauche à droite : Armand Meynial-Obadia (secrétaire), Albert Rigal (PCF), Léo Hamon (Ceux de la Résistance), Henri Rol-Tanguy (Cdt FFI de la Région parisienne), André Carrel (Front national de lutte et pour la libération et l'indépendance de la France), Roger Deniau (Libération Nord), André Tollet (Président du CPL, union des syndicats), Marie Hélène Lefauchaux (OCM) et Georges Marrane (PCF) - *Collection MRN (DR)*

La « fatigue », la « désaffection » démocratique, c'est comme un marronnier, on en parle régulièrement, ça fait les titres dans les journaux et les magazines, les accroches dans les meetings politiques, sauf que rien de décisif ne se passe, alors que le diagnostic semble largement partagé : la nécessité d'inventer la démocratie du XXIème siècle.

L'on (ré) évoque, non sans raison, « le désenchantement du monde », le sentiment d'incomplétude chez les Hommes, le besoin irréprensible de croire, le retour de la religion ou de ses usages dans l'espace public, et le constat qu'avec sa sortie, les hommes qui ambitionnaient de se gouverner eux-mêmes, n'ont trouvé que de manière imparfaite avec la démocratie, le moyen de le faire. Le régime représentatif et le suffrage universel, aussi précieux demeurent-ils, montrent leurs limites dans leur utilisation, qui avaient pourtant réussi à faire exploser la matrice héritée du religieux et des églises, mais sans

parvenir de manière pérenne à satisfaire toutes les demandes citoyennes qui s'exacerbent quand les crises surgissent.

Aujourd'hui, ce n'est pas tant à une crise de la démocratie à laquelle nous assistons qu'à une crise de croissance qui couve en réalité depuis les années 70.

La promesse démocratique

Le drame, c'est que les Français en sont presque à considérer (ils ne sont pas les seuls en Europe et dans le monde) que la démocratie - et ne parlons pas de République ! - est un régime politique comme un autre. La principale force politique à gauches, *la France Insoumise*, laisse se propager cette idée. Et est loin de montrer l'exemple. Sa praxis est des plus troubles et son organisation interne est loin d'être un îlot de démocratisation ; elle est même dans ses pratiques en régression par rapport à la forme traditionnelle des partis de gauche avec lesquels elle se veut en rupture depuis sa création en 2016.

La démocratie n'est pas un élément d'un processus historique global

Elle est par définition instable, imparfaite, comme les interrelations humaines et, comme le postulaient déjà les philosophes antiques, toujours inachevée.

Alors, c'est vrai, il peut arriver que l'on bute sur la difficulté de maintenir l'équilibre entre une posture de défense contre les menaces extérieures et maintien des libertés intérieures.

La démocratie est juste un cadre qui permet sinon de les résoudre, du moins de les atténuer, qui permet de transformer nos vies tout en recherchant un peu de vérité. Comment, instruits par le Coronavirus et devant le risque climatique, pourrions-nous procéder à un travail de propagation démocratique ? Comment aider l'Etat à apprendre de la situation dans un contexte où les corps intermédiaires toujours touchés par un procès en légitimité, en représentativité faible, voire très faible pour certains, qui ne sont pas en état pour l'instant de vitaminer la vie de la Cité ? Tâche d'autant plus compliquée lorsque l'on sait que l'Etat n'est pas naturellement réceptif à un changement de paradigme de cet ordre. C'est un euphémisme ! Les syndicats eux-mêmes connaissent une crise de confiance qui fait qu'ils n'interagissent guère et qui rend difficile le colletage, la sélection, la valorisation de la parole des travailleurs salariés et non-salariés (ces derniers qu'ils peinent à représenter). Le PRé avait suggéré à propos de la « grande consultation citoyenne », sous le même angle de vue que certains intellectuels (dont Bruno Latour...), de recourir à la méthode des *Cahiers de doléances*, un moyen, un processus d'auto description susceptible de permettre d'aller au-delà de la plainte avec

la possibilité pour chaque individu d'exprimer ses pertinences sur les enjeux du moment tout en présentant l'opportunité pour l'Etat d'apprendre à écouter vraiment pour se mettre au diapason.

La démocratie est une gageure

La question revient aussi à celle-ci : comment opposer un idéal démocratique aux contre-réformes néolibérales qui déferlent sur le monde depuis les années 1980 ?

Si on parle de démocratie en tant qu'idéal, cela signifie qu'on ne la considère pas comme une donnée « naturelle » des sociétés humaines, ni comme quelque chose de complètement inscrit dans les faits, ou comme un mouvement inéluctable, mais comme une construction historique fragile, partielle, lacunaire, inaboutie, toujours à recommencer et à améliorer, dans un écart entre cet idéal et des réalisations limitées, voire déformées. Dans cette perspective, la démocratie apparaît comme un pari.

Le philosophe Jacques Derrida a ainsi défini la démocratie comme une « promesse », plus précisément comme l'« ouverture [d'un] écart entre une promesse infinie et les formes déterminées, nécessaires mais nécessairement inadéquates de ce qui doit se mesurer à cette promesse » [1993]. Le pari démocratique se présenterait comme un horizon par rapport auquel on pourrait réduire l'écart sans pouvoir le supprimer. Car on n'atteint jamais un horizon, il nous offre seulement des repères pour avancer. Ce faisant, les institutions démocratiques apparaîtraient tout à la fois « nécessaires », comme inscriptions lacunaires et provisoires d'un idéal démocratique, toujours pour partie déformé par des logiques sociohistoriques de domination, et « nécessairement inadéquates », car toujours en deçà de cet idéal démocratique supposant comme un mouvement perpétuel d'amélioration et de conquête...

La démocratie n'est pas une donnée « naturelle », c'est un acquis fragile. Et l'on voit bien depuis plusieurs années comment la routine, une sous-utilisation, une certaine paresse et des aléas extérieurs sauvages peuvent la vider de son contenu et de son attrait.

L'abstention, marqueur de l'aquoibonisme des français

L'ampleur de l'abstention lors des derniers scrutins régionaux et départementaux confirme un phénomène sinon de rejet et de défiance, « d'aquoibonisme » mêlé d'une certaine lassitude, du moins d'une distanciation de nos concitoyens vis à vis de l'offre politique. Même si cette ampleur s'explique aussi par l'effet déconfinement et, il faut bien le reconnaître, par la complexité des scrutins départementaux et régionaux groupés en cette fin juin. Sans compter que la persistance à ne vouloir s'en

remettre qu'au seul vote physique dans les urnes en disqualifiant le vote par correspondance et/ou électronique qui eût pu constituer un encouragement à plus de civisme électoral, n'a pas aidé et constitue un réel empêchement pour les personnes âgées de plus de 80 ans touchées par des problèmes de santé et de dépendance qui se trouvent de fait disqualifiées, acculées qu'elles sont dans ce que l'INSEE appelle une « abstention systématique » alors qu'avant elles pratiquaient un vote plus systématique.

Une autre chose est de constater que la plupart des partis politiques se gardent bien d'analyser sérieusement et surtout pas d'en tirer des enseignements – ou alors quand ils le font, c'est juste pour l'évoquer et en faire porter la responsabilité exclusive au voisin - les causes de cette démobilisation politique qui se traduit par une abstention qui ne cesse de s'amplifier depuis 2002, depuis le passage au quinquennat et l'inversion du calendrier électoral.

Il y a au moins 37 ans que les acteurs politiques d'alors ont admis, quand ils n'en n'ont pas été à l'initiative, la nécessité d'inventer la *démocratie continue* pour que la souveraineté nationale ; qui appartient en France au peuple ; puisse s'exercer, et par ses représentants, et par la voie du référendum. Aujourd'hui également par d'autres modalités qui ne sauraient se réduire à faire advenir une démocratie électronique essentiellement dématérialisée, mais plutôt à favoriser une « démocratie coopérative » (Cf. le joli titre du Rapport d'information du Sénat, 17 mai 2017) qui puisse articuler démocratie représentative, « démocratie participative », démocratie consultative, démocratie sociale, paritaire, etc. Il serait temps de se mettre aux travaux pratiques !

Celui qui fut avocat, agrégé de droit public, professeur à l'université de Paris I, engagé dans la Résistance, homme politique et fin politologue, **Léo Hamon** concluait en 1984 ans une annotation finale d'un article intitulé « ***Du référendum à la démocratie continue*** » (pour la Revue française de science politique) : « ...il faudra bien combiner le principe majoritaire avec cette exigence reconnue de la démocratie, et voici la « monarchie élective » invitée à y contribuer !... ».

Dans le même temps, pour ne pas dire préalablement, au plan philosophie politique, il faudra bien sortir un jour des idées reçues et admettre que la démocratie est le pouvoir de n'importe qui, sauf à renoncer au système démocratique ou à le dévoyer un peu plus.

Ce n'est pas tant l'idée que le Pouvoir doit travailler pour le bien du plus grand nombre – un peu quand même ! - que celle, plus fondamentale, que le plus grand nombre a vocation à s'occuper des affaires communes. L'égalité fondamentale concerne d'abord la capacité de n'importe qui à discuter des affaires de la cité, de la communauté nationale et à les mettre en œuvre. Sans considération de sexe, d'âge, d'origine ou de religion.

La démocratie des Egaux de la Déclaration de 1789 en somme.

Comme il faudra s'assurer de sortir définitivement de la professionnalisation de la politique et du clientélisme. Cela a commencé avec le mouvement de « dégagisme » de 2017 qui a fait éclore de nouveaux profils et contribué à un large renouvellement des élus, mais il reste encore trop d'hommes politiques (on notera à cet égard que ce travers concerne beaucoup plus les hommes que les femmes, et que cela ne se résume pas à une affaire d'âge) qui considèrent la politique comme un métier. Le cas le plus emblématique étant celui du guide de LFI, professionnel de la politique depuis plus de 40 ans, qui en tire l'essentiel de ses ressources. Ses qualités humaines ne sont pas ici en cause, ni ses qualités politiques : c'est sans doute le seul homme politique de premier plan à gauche à être doté d'une conscience historique.

Mais tout de même ! Ou quand le nouveau monde ressemble à l'ancien monde. Non pas un retour au passé, mais un détour par l'histoire et la philosophie antique pourrait nous y inviter : la phrase d'**Aristote** : « *Qui est citoyen ? Est citoyen quelqu'un qui est capable de gouverner et d'être gouverné.* »

Faire reculer l'abstention

De ce point de vue, Le PRé ne renonce pas à l'idée d'introduire une dose de proportionnelle qui pourrait faire mieux vivre le pluralisme et aider raisonnablement au partage des responsabilités, comme à la gestion des dissensus et à l'apprentissage du compromis dynamique, dont le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils n'appartiennent pas vraiment à la culture politique française. Il ne renonce du reste pas non plus à l'idée de proportionnelle tout court.

C'est une voie qui de toutes les façons va finir par s'imposer.

Une solution simple, immédiatement praticable, qui permettrait de garantir pluralité et stabilité politique, qui ferait l'économie d'un nième redécoupage électoral et préserverait par là même du flot de critiques qui ne manquerait pas d'advenir, serait par exemple de s'inspirer du système sénatorial : les élus des départements ruraux le sont au scrutin majoritaire et ceux des départements les plus denses à la proportionnelle, en réservant la proportionnelle aux dix départements qui ont plus de dix élus permettrait d'introduire une dose de proportionnelle de 25 %. C'est une proposition que porte notre ami le député **Guillaume Vuilletet**.

Une tâche complémentaire serait de s'attaquer à l'abstention des jeunes, particulièrement préoccupante qui devrait mobiliser l'attention de tous les responsables politiques... Le taux d'abstention chez les 18-34 ans est monté à 80 % lors des dernières élections régionales et départementales. Quant au taux de participation des moins de 25 ans à l'élection présidentielle de 2017, il affichait 68 %.

Un fait qui se confirme d'année en année : les jeunes sont ceux qui votent le moins souvent systématiquement. Moins de 2 inscrits de moins de 30 ans sur

10 ont voté à tous les tours des élections de 2017. Dans ces tranches d'âges, le vote dit « intermittent » est ultra dominant : il concerne 6 inscrits sur 10. Ils s'abstiennent aussi systématiquement plus fréquemment que les autres. « *Les 25-29 ans sont toutefois plus abstentionnistes permanents que les 18-24 ans* », note l'INSEE (« *enquêtes sur la participation électorale 2002 et 2017* »).

Ce qui n'est pas moins préoccupant, c'est l'accroissement du décalage de participation entre les classes d'âge, entre précisément les plus jeunes et les plus âgés, qui a plus que doublé en une décennie, de 35 à 40 points.

Une autre piste pour faire reculer l'abstention : procéder à une réforme de la procédure de l'inscription sur les listes électorales – c'est-à-dire dans notre esprit la suppression de l'inscription préalable - héritée de temps anciens, assez inadaptée à nos modes et nos rythmes de vie actuels ; cela serait susceptible de faire sauter l'un des verrous à la participation. Songeons que la seule « mal-inscription » comme l'appelle la professeure des universités en sciences politiques **Céline Braconnier**, affecte 15 % des inscrits, et plus d'un tiers des 25-35 ans et « *alimente mécaniquement l'abstention des étudiants comme des jeunes cadres, catégories particulièrement mobiles géographiquement et plutôt sociologiquement prédisposées à voter quand elles peuvent le faire aisément.* »

Parmi les primo-votants, seulement 87 % se déclaraient en 2017 être inscrits sur les listes électorales, contre 95 %, 5 années plus tôt, lors de la campagne de 2012 (étude IFOP pour l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes, mars 2017).

Céline Braconnier estime que cette mesure de suppression de la procédure d'inscription obligatoire aurait pour effet de faciliter la participation de plus de 7 millions d'électeurs et de réintroduire plus de 5 millions de non-inscrits dans la population électorale, ce n'est pas rien !

Tout doit être fait ou expérimenté pour enrayer l'abstention qui ne cesse de monter depuis 2002. Sans doute cela doit-il passer aussi par un renforcement de ce qu'e l'on appelait autrefois les cours d'éducation civique (dorénavant appelés EMC, comme « Enseignement moral et civique » depuis 2015), à l'école primaire, au collège et au lycée. Les jeunes eux-mêmes y seraient favorables, si l'on en croit de nombreuses enquêtes, qui ne comprennent pas grand-chose aux enjeux politiques et au rôle des institutions.

Sachant qu'il n'y a pas de solutions techniques imparables (Cf. tirage au sort, reconnaissance du vote blanc...).

Peut-on se passer de réformes institutionnelles ?

Comment ne pas voir par ailleurs la nécessité de réexaminer l'inversion du calendrier électoral opéré en 2002 qui a causé des dégâts considérables depuis ?

Sans compter le passage au quinquennat qui, réduisant la durée de mandat présidentiel, a renforcé le sentiment de lassitude des Français qui ont l'impression d'être sollicités sans arrêt lors de multiples consultations électorales, sans être pour autant très écoutés et surtout sans avoir le sentiment que cela change quoi que ce soit à leur vie de tous les jours.

Peut-on sagement continuer de se satisfaire sans rien faire à ce que les élections législatives mobilisent année après année beaucoup moins que la présidentielle ? En 2017, 85 % des inscrits ont voté au moins une fois à la présidentielle contre 58 % aux législatives. L'analyse des demandes de procuration a renforcé ce constat : ces dernières sont deux fois moins nombreuses pour les législatives que pour la présidentielle.

Une voie à explorer serait de regrouper sur un même jour le vote pour la Présidentielle et les législatives, afin d'éviter de trop grandes déperditions d'électeurs. Elle permettrait sans doute de stimuler la participation à une consultation qui peine de plus en plus à susciter l'intérêt. Après tout, le Président et l'Assemblée procèdent du même suffrage universel direct et disposent formellement d'une même légitimité...

Cette voie aurait l'avantage de renforcer la légitimité des députés sans écorner celle du Président. Certes, certains pourraient trouver à redire, notamment en regard de sa conformité à l'esprit des Institutions de la Ve République. Mais la Constitution de 1958 en a vu d'autres et elle est toujours là ! Et c'est sans doute une proposition qui ferait consensus.

Au fond, la question est celle-ci : jusqu'où allons-nous laisser le virus de l'aquoibonisme faire son œuvre ? Car enfin, quelle démocratie politique voulons-nous en ce XXI^e siècle ?

La démocratie française ne peut pas se réduire à la seule élection présidentielle

Au point d'acmé où nous en sommes, on voit mal comment l'on pourrait continuer sans quelques réformes institutionnelles. La culture politique de la majorité des fondateurs du PRé nous a plutôt conduit jusqu'à maintenant à considérer collectivement la question des institutions comme une question relativement secondaire - quoique roborative et passionnante au plan de la philosophie

politique - presque une affaire de logistique (sic !), l'important étant surtout de ménager la possibilité d'expression de la « volonté populaire ». Mais il y a des situations qui exigent de mieux ajuster les institutions pour faciliter précisément cette possibilité d'expression.

La Covid a reporté pour l'instant les projets en la matière. Nous ne pensons pas qu'il faille revenir à une féodalité parlementaire ni présidentialiser davantage notre régime (caractérisé de « semi-présidentiel », quand ce n'est pas « d'ultra-présidentiel »), mais établir un point d'équilibre entre l'existant, ce à quoi tiennent en définitive les Français, entre la « monarchie électorale » et le « principe majoritaire ». Sauf à changer de régime, ce qui reste dans l'ordre des possibles ou des souhaitables, c'est selon le point de vue. **Notre histoire constitutionnelle devrait nous conduire en tous les cas non plus seulement à admettre mais à rechercher la nécessité d'un recours à la *démocratie continue* en dehors des échéances officielles (élections, référendum législatif ou constitutionnel...).**

En 2022, il serait heureux qu'une question de fond soit traitée par les différents candidats aux élections présidentielles : celle de comment régénérer le système représentatif ?

Notre souhait serait de voir combiner la démocratie représentative avec la démocratie sociale, dans une confiance retrouvée dans un paritarisme responsabilisé, avec le recours possible à la consultation populaire, sans rien saper de la nécessaire stabilité dont le pouvoir du moment a besoin pour agir. 2022 peut être aussi l'occasion de réfléchir à la dimension à donner au rôle nécessairement partisan des majorités et aux moyens de régulation politique, notamment par les partis (caractéristique de la Vème république), si tant est que ce soit toujours d'actualité compte tenu de leur faiblesse. Autrement dit : La « République des citoyens » se résume-t-elle, se réduit-elle, à celle de majorités (présidentielle et parlementaire) plus ou moins cohérentes, plus ou moins ambitieuses, plus ou moins disciplinées, mais aussi plus ou moins audacieuses, plus ou moins créatrices ?

Léo Hamon, très inspirant, questionnait une République des citoyens qui ne vit qu'une fois par mandature. *« En un certain sens, ajoutait-il, notre contemporain est dépossédé et non avantagé par rapport à ses aînés de la Troisième et de la Quatrième République ; car, sous ces régimes, le mouvement de l'opinion enregistré par les groupes charnières trouvait son expression dans l'évolution de ces groupes et partis. Le même mouvement demeure aujourd'hui sans conséquence juridique. »*

A propos de la question du référendum, notamment dans l'hypothèse discutée à l'époque, au milieu des années 80, législatif ou constitutionnel, de l'accorder à une minorité, à l'opposition donc, Léo Hamon en fait apparaître les travers et les risques s'il est mal fagoté : *« il n'est pas de politique qui puisse se passer, à un moment donné, d'un crédit minimum de temps pour faire apparaître les conséquences de son action : le problème est donc de conjuguer ce nécessaire crédit de temps avec l'attention convenable à un mouvement profond et confirmé de l'opinion, à la résonance prolongée un signal avertisseur appelant changer de politique. La démocratie continue doit se combiner avec le crédit que tout gouvernement doit avoir au départ Et tout ceci est affaire d'inspiration, de volonté, de décision politique au sens le plus large du terme, et non de procédure. »*

Voilà pourquoi il serait heureux que le temps de la *démocratie continue* advienne.

Le PRé l'appelle de ses vœux. D'autant que contrairement à une idée reçue, les Français s'intéressent à la politique comme ils continuent à s'intéresser à la vie de leur commune ; ils n'ont jamais « fait » autant de politique, même si ce sont des électeurs de plus en plus intermittents. Alors que leurs représentants semblent en faire de moins en moins et que les débats parlementaires se dépolitisent. Sacré paradoxe !

Il n'est cependant pas interdit de penser possible la renaissance de pensées et de passions politiques.

Une arme de démocratisation continue massive

Si la démocratie française a besoin de se réviser, elle a aussi besoin de se nourrir. De notre point de vue, **un projet social-écologique pourrait utilement y contribuer**, qui pourrait parler aux Français, donner envie, soucieux de la Terre et des humains, un projet politique qui favorise l'autonomie individuelle et l'autonomie sociale, l'émancipation. Loin de scories productivistes du capitalisme, de feu le « socialisme réel », des sociétés libérales dirigistes ou même de la social-démocratie dans une certaine mesure.

C'est un projet qui pointe la logique du marché et du profit illimités, le pouvoir exorbitant du capital sans aucune considération ferme de l'urgence climatique, des conséquences dévastatrices de certaines des activités humaines, de nos modes de production et de consommation, des pollutions et des monceaux de déchets engendrés, de la déforestation, de la perte du capital naturel...dont il devient temps qu'elles soient organisées plus en adéquation avec les besoins sociaux et les exigences de la « protection de l'environnement », autrement dit de la Terre et de sa diversité, humains compris.

La question est en réalité éminemment politique et invite tout un chacun à se réapproprier la et le politique.

Elle est inséparable d'une réflexion d'ensemble sur ce que c'est que d'être un Homme, un terrestre dans les temps présents. Il s'agit ni plus ni moins que de savoir quelle vie au quotidien nous voulons, y compris dans sa dimension relationnelle avec et dans la nature, mais aussi la culture entre les êtres, dans l'amitié, dans l'amour, dans la sensualité des esprits et des corps.

Tout le monde ou presque ressent la nécessité de « changer de système ».

Oui, mais pour quelle visée ? Avec quels outils politiques ?

Alors que la question d'un projet politique alternatif conjuguant le social ET l'écologique n'a jamais été aussi prégnante et de l'ordre des possibles, pour ne pas dire du souhaitable, le PRé continue d'appeler de ses vœux un projet de société que nous nous

évertuons de valoriser depuis 2010 : quelque chose comme une « social-écologie » qui puisse déployer notre désir de repenser notre rapport à la nature, aux sciences, à la démocratie, la vie quotidienne, à l'égalité des sexes, aux valeurs, aux arts, à la philosophie, à la vérité. Comme à nos idées, nos critères moraux, esthétiques ou politiques qui ne constituent pas des données éternelles.

Nous voyons ce projet comme pouvant être de ceux qui retiennent l'attention des Français, à la fois comme visée possible de la transition écologique & énergétique et comme trajet réalisable qui rende plausible le projet. Il faut travailler son contenu dès maintenant, car cela demande nécessairement du temps, dans une articulation bien comprise du « mouvement d'en haut » et du « mouvement d'en bas », comme on disait dans les années 70.

Il y a peut-être là une dialectique à repenser pour se défaire de l'opposition rituelle et stérile qui tend à revenir entre *réforme* et *révolution* pour imaginer un « *réformisme* sinon *révolutionnaire* » du moins évolutionnaire. Conscient selon les sujets de la nécessaire gradualité, mais aussi lucide sur les ruptures que cela engage, et les affrontements inévitables, comme sur les résistances de certains intérêts dominants.

L'autogestion est-elle de notre temps ?

Le PRé ne propose pas de puiser dans le corpus quelque peu suranné du Centre d'études de recherches et d'éducation socialistes (Céres, créé en 1966), ce courant politique qui a été au cœur du congrès du renouveau socialiste d'Epinau en 1971, arrimant le PS à une logique de "*rupture avec le capitalisme*" et influant par la suite bien des partis socialistes en Europe et dans le monde. Quoique que ! Mais il y a sans doute de l'inspiration à prendre du côté de ce passé, du côté notamment des travaux de la Convention nationale du PS sur l'autogestion en 1975 accouchant de *15 Thèses sur l'autogestion*. Le Céres proposant une "seizième thèse" - demeurée minoritaire - mettant l'accent sur la nécessaire articulation entre "*l'action gouvernementale*" et "*les capacités d'initiative autonome des masses*", indispensables selon lui pour

"l'émergence de nouvelles formes de pouvoir". Didier Motchane, membre du bureau exécutif du PS, co-animateur du Cérés à l'époque, estimant que l'autogestion *" n'est pas la borne au bout du chemin, mais le chemin lui-même "*. L'idée était là.

Il n'est pas impossible que la thématique autogestionnaire, sous une forme repensée, comme du reste celle de l'émancipation, puisse revenir dans les débats avec la transition actuelle : via l'idée que la politique doit domestiquer l'économie.

Ce projet social-écologique n'est cependant pas garanti, on pressent simplement au PRé que ce n'est pas le moins bien placé. C'est un pari (pascalien) sur l'avenir, juste un choix qui est proposé susceptible de trouver des solutions et de lever un peu d'espoir. Pas une nécessité historique.

Les ressources scientifiques, intellectuelles ne manquent pas pour nous encourager à penser, pour nous aider à nous orienter et à faire les choix les plus judicieux possibles en prenant en compte les enjeux écologiques & énergétiques. Elles existent depuis le XVIII^e siècle !

Il ne faut pas croire que la défense de l'environnement soit une mode ou quelque chose de nouveau qui appartiendrait aux seules nouvelles générations. Elle a été vivace dans les milieux « progressistes » du XIX^e siècle, notamment socialistes et libertaires, mais elle a été marginalisée par certains courants, convertis au productivisme, stigmatisant les « amis de la nature » en « ennemis du progrès » - et l'« amour de la nature » en « haine de l'homme »... prenant appui notamment sur le fait que l'inventeur du terme « écologie », le pionnier allemand Ernst Haeckel (1834-1919), passe pour avoir également inspiré le pangermanisme puis le nazisme – pour lesquels la perspective d'une « société écologique » ne pouvait pas être souhaitable...

Le PRé s'inspire volontiers des figures anciennes ou contemporaines. Bien sûr celle de Classiques comme **Lucrèce** (-93 - 56 av. J.C) ou **Montaigne** (1533-1592), mais aussi celle d'**Henry David Thoreau** (1817-1862), ce poète naturaliste émerveillé par la nature qui a forgé l'idée d'une « simplicité volontaire » contre les

dévoiements de la société marchande. **Charles Fourier** (1772-1837) pour ses théories sociales porteuses de beaucoup d'espérance lors de la révolution de 1848, qui connurent un regain d'intérêt après 1917 avant de connaître un reflux avec la chute de l'URSS et le déclin du communisme, mais qui restent des points de repères essentiels pour nombre d'acteurs de l'économie sociale. **Walter Benjamin** (1892-1940), l'un des rares marxistes, tendance romantique, avant 1945, à proposer une critique singulière du concept d'« exploitation de la nature » qui, sans revenir à l'âge de pierre, propose la perspective d'une « nouvelle harmonie » entre la société et l'environnement naturel. **Michel Bousquet** (1923-2007) (alias **André Gorz**), philosophe, journaliste cofondateur du *Nouvel Observateur*. **Felix Guattari** (1930-1992) qui développe l'idée d'un paradigme écologique élargi et complexe, et fait partager sa conviction qu'on ne peut pas penser l'écologie sans faire une place à la soutenabilité et le soin des milieux sociaux et mentaux : *Les Trois écologies* (paru en 1989) reste un plaidoyer important pour des réflexions et des pratiques « écosophiques ». Le philosophe allemand **Jürgen Habermas** (14) est déterminant dans la réflexion écologique car il réfléchit à son articulation avec la démocratie. Quand de nombreux penseurs « Verts » continuent d'élaborer des scénarii inspirés par une pensée libertaire, sans État ni politique, difficilement imaginable dans un cadre démocratique, Habermas propose de *refonder la démocratie à l'âge écologique*. Autour de ses travaux sur la « démocratie participative », autrement dite délibérative, et le principe de publicité des débats (éthique de la discussion), ce marxien marqué par le totalitarisme soviétique, tente de réconcilier écologie et démocratie. Un enjeu on ne peut plus actuel. Contre les risques autoritaires des pensées écologiques, il propose de refonder l'« écologie politique » sur des bases pluralistes en dépit de son extrême fragmentation idéologique. En France sans doute plus qu'ailleurs. Sa pensée se démarque du courant dit de l'« écologie autoritaire », ou même celui à la mode de l'« écologie profonde » (*deep Ecology*). Il tente de contribuer à bâtir une « écologie démocratique » (Cf. *La technique et la science comme idéologie ; Après Marx, Le discours philosophique de la modernité ; De l'éthique de la discussion ;*

L'avenir de la nature humaine). **Michel Serres** (1930-2019) a pensé de son côté dans *Le Contrat naturel* (1990) l'écologie à partir d'une question juridique : la nature peut-elle être sujet de droit, et non plus seulement un objet ? Serres a travaillé à l'élaboration d'un droit nouveau, un contrat social désormais étendu au monde, aux choses, au vivant, dans une vaste symbiose. Reformulant le « *Et pourtant, elle se meut !* » apocryphe de Galilée en « *Et pourtant, elle s'émeut* », il propose de reconsidérer la planète Terre, non seulement en mouvement, mais aussi vivante, émotive, positivement et négativement, à la moindre action des humains. Un philosophe de la nouvelle génération, en rappelant le passé « utopique » et pré-écologique du « socialisme » ainsi que le glissement des « forces de progrès » vers une « économie de la croissance », **Serge Audier** (15), propose quant à lui de revivifier le projet de cette « société écologique », affranchie de sa matrice de dépendance au productivisme et susceptible de se doter d'un « imaginaire alternatif » afin de s'assigner d'autres « finalités collectives et individuelles ». Ou encore parmi la jeune génération de chercheurs, quelqu'un comme **Eloi Laurent** (16) auteur de *Social-écologie* (2011), l'un des rares économistes s'intéressant à la question climatique et plus globalement aux enjeux écologistes. L'historien médiéviste **Patrick Boucheron**, professeur au Collège de France (titulaire de la chaire Histoire des pouvoirs en Europe occidentale, XIII^e-XVI^e siècle) est très inspirant également pour penser le monde d'aujourd'hui au travers de ses recherches sur les cités italiennes, pépinières de la république, expérimentatrices des pratiques délibératives. Nos chemins buissonniers ne comportent aucun sens interdit, **Proudhon** nous inspire et nous pousse à actualiser certaines de ses réflexions, comme plus près de nous l'auteur d'*Ecology of Freedom*, philosophe, militant et essayiste écologiste libertaire américain **Murray Bookchin** (1921-2006), et il nous est même arrivé de publier l'ancien membre de l'Internationale situationniste **Vaneigen** (Raoul), auteur du fameux *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations* (1967), un article intitulé « La renaissance de l'humain est la seule croissance qui nous agrée » (déc. 2019), ce qui a pu étonner certains de nos lecteurs, tant la problématique républicaine est différente de la

problématique libertaire. Nous ne serions pas complets si nous n'évoquions pas dans cette courte sélection des auteurs de SF comme **Philip K. Dick** qui ne fut pas qu'un artiste des paradoxes spatio-temporels, mais aussi un visionnaire, ou encore **Alain Damasio**, dont les regards philosophiques poussent à la méditation.

Le PRé a la prétention de penser que le projet qu'il porte n'est pas un projet politique parmi d'autres : il est également un processus de démocratie approfondie. Un but et un chemin. La social-écologie permet d'appréhender les catastrophes naturelles comme autant de catastrophes social-écologiques « *en ce qu'elles sont le produit de risques naturels et de vulnérabilités humaines en grande partie sociales* » (Eloi Laurent). Le PRé fait sien la *Déclaration de Cochabamba* (Bolivie) d'avril 2010, dans un texte adopté par la « Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Terre mère » : « *Pour qu'il y ait équilibre avec la Nature, il faut qu'il y ait équité entre êtres humains* ».

Enfin, c'est un objet, la social-écologie, qui pourrait nourrir la démocratie comme source d'éducation, l'investir comme arme de réduction massive des inégalités, renouveler l'exercice démocratique en faisant des enjeux écologiques & énergétiques une nouvelle question citoyenne qui, à ce titre, ne doivent pas être dépolitisés. Bref, qui pourrait fonder une *démocratie continue* au moyen d'une éthique communicationnelle qui ne priverait pas le citoyen de sa faculté de comprendre, de choisir et de participer aux décisions collectives et à leur élaboration. La social-écologie, telle que nous la concevons, est donc un processus susceptible de réinventer la démocratie. Pas seulement : nous avons la faiblesse de penser qu'elle peut revivifier en France la République, refaire des citoyens.

La voie vers une démocratie continue suppose que le politique retrouve sa primauté et assume sa responsabilité, qui est de décider, d'agir et de contrôler plutôt que d'éviter systématiquement le conflit sous le couvert du consensus et de l'arrangement transactionnel. Elle suppose d'en finir avec la professionnalisation

de la politique, ce qui ne veut pas dire qu'il fasse en faire en amateurs. L'interdiction législative de cumul entre le mandat parlementaire et des fonctions exécutives locales (loi de 2014 entrée en vigueur en 2017 faisant suite aux lois précédemment votées en 1985 et 2000) a contribué à cette évolution démocratique. Tout comme la décision d'Emmanuel Macron de demander en 2017 aux ministres de son gouvernement de démissionner de leurs fonctions exécutives locales (pourtant autorisées par la loi) et les efforts des partis, en premier lieu de *La République en Marche*, de sélectionner différemment les candidats aux législatives pour obtenir une configuration inédite de l'Assemblée nationale. La voie vers une démocratie continue suppose une revalorisation du travail parlementaire, un meilleur équilibre avec le travail de l'exécutif et les prérogatives présidentielles. Cela suppose une clarification des rôles de chacun : cela suppose par exemple que l'Etat récupère des prérogatives trop souvent sous-traitées à la société civile, sans que cette dernière ait du reste réclamé ou proposé parfois quoi que ce soit. Cela suppose que l'Etat retrouve ses fondamentaux trop perdus de vue depuis longtemps, qu'il assume sa mission intellectuelle et morale qui est d'organiser la liberté des citoyens ainsi que l'équité dans la distribution des biens, comme de garantir la primauté de la loi sur la jungle des intérêts, des confessions, des croyances quelles qu'elles soient. Cela suppose que la laïcité et la conception universaliste de la citoyenneté redeviennent pleinement des règles républicaines. Cela suppose aussi que l'on résiste collectivement à la tentation de demande sociale de contrôle illimité qui frémit à chaque crise, de demande de réassurance et de tranquillité qui ne témoigneraient que d'une crispation sécuritaire. Cela suppose d'accepter d'ouvrir un chantier, vaste, fondant le renouveau démocratique en France et d'inventer les voies et les moyens d'y parvenir associant la représentation nationale, les acteurs politiques et le plus de Français possible.

Prosaiquement, la question de la *démocratie continue*, au fond celle du retour de la confiance dans le cœur des citoyens électeurs qui se veulent aussi des acteurs, se résume-t-elle

exclusivement entre le retour à un parlementarisme façon IV^e république ou le passage à un « vrai » régime présidentiel ? Elle passe assurément par une revalorisation de la notion de l'intérêt général qui est devenue quelque peu étrangère aux partis politiques, alors qu'elle devrait être au centre du dispositif de rénovation de la politique, elle passe par une revalorisation de l'esprit public depuis trop d'années subverti, rongé progressivement nos certitudes et nos capacités de réaction, y compris quand l'essentiel est en jeu.